

## Changement climatique et grandes cultures : réduction et séquestration des gaz à effet de serre

vendredi 10 juin 2022 • 9h30 - 12h00

ORECA EST PILOTÉ PAR

COORDONNÉ PAR ALTERRE EN PARTENARIAT  
AVEC ATMO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

ORECA S'APPUIE SUR LA  
PLATEFORME OPTEER

AVEC LE PARTENARIAT  
SCIENTIFIQUE DE

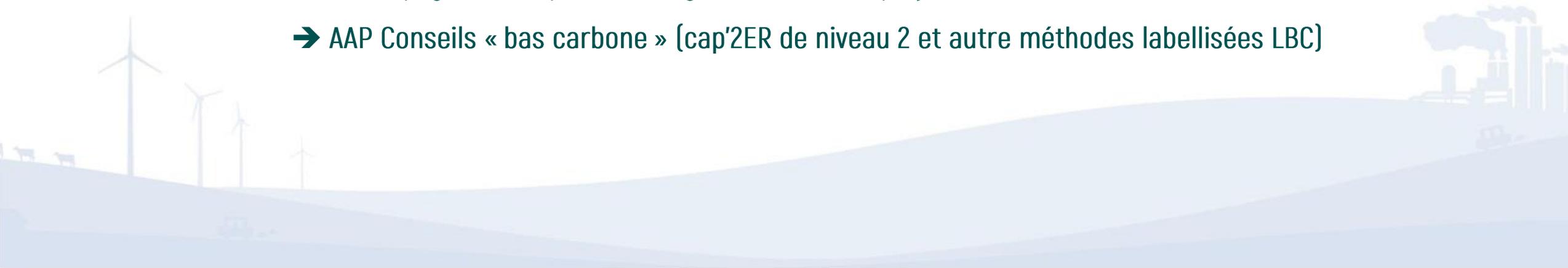
# Les dispositifs d'aides existants pour accompagner les projets en Bourgogne-Franche-Comté

## Programme Agricarbonne en BFC et Conseils bas carbone



## Rappel du contexte

- Création du label bas carbone (LBC) et validation de la méthode Carbon Agri
- Volonté de création d'une dynamique fermes bas carbone en BFC
- En 2020 : démarrage du **programme Agricarbone en BFC (5 ans)**
  - Formation des conseillers (Cap'2ER)
  - Sensibilisation des agriculteurs
  - Audits Cap'2ER de niveau 1
  - Structuration du partenariat et outils
  - Communication
- En 2021 : Accompagner les exploitations agricoles dans des projets de transition « carbone »
  - ➔ **AAP Conseils « bas carbone » (cap'2ER de niveau 2 et autre méthodes labellisées LBC)**





# le programme Agricarbonne en BFC



Financier : **RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

Porteurs de Projet :



Partenaires associés :



ACSEL  
**CONSEIL ÉLEVAGE**  
*Donner du sens à la mesure*



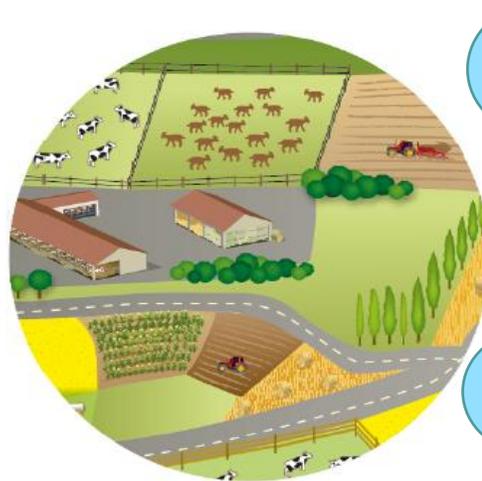
## Les objectifs du programme Agricarbonne en BFC



- Mettre en place une dynamique régionale Bas carbone (filiales Elevage, Viticulture et Grandes Cultures)
- Apporter aux agriculteurs de la région les formations, outils et méthodes pour appréhender l'enjeu de limitation des émissions de gaz à effet de serre sur les exploitations agricoles
- Accompagner 50% des exploitations de la filière élevage dans une réflexion bas carbone d'ici 2025,



- Page Facebook : Fermes Bas Carbone – Bourgogne Franche Comté
- Groupe d'éleveurs ambassadeurs, visites techniques et portes -ouvertes
- Flyers, Affiche et logo



Cette ferme nourrit XXX personnes,  
sur la base des protéines animales produites



Cette ferme entretient XXX ha de biodiversité,  
grâce aux prairies, haies, arbres, lisières de bois,  
bosquets, mares, murets, espaces Natura 2000...



Cette ferme stocke XXX teqCO<sub>2</sub>,  
majoritairement grâce aux prairies et aux haies,  
ainsi qu'aux pratiques agronomiques (intercultures...)



Cette ferme produit XXX kWh d'énergie,  
Grâce à une installation photovoltaïque, une installation de  
méthanisation, la production de bois énergie

## Empreinte carbone nette



Empreinte  
carbone nette

=



Emissions  
de GES

-



Stockage  
de carbone

×

% de mes émissions  
de GES sont  
compensées par le  
stockage carbone

- **Objectif :**

« Faire émerger des organismes de conseil qui accompagneront des exploitants agricoles souhaitant s'engager dans une démarche de transition carbone en réalisant des audits carbone et en bénéficiant de conseils pour établir un plan de transition sur 5 ans permettant de réduire l'empreinte carbone de leur exploitation. »

- **Projets éligibles :**

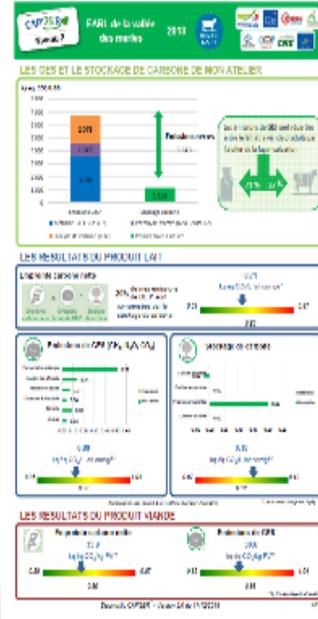
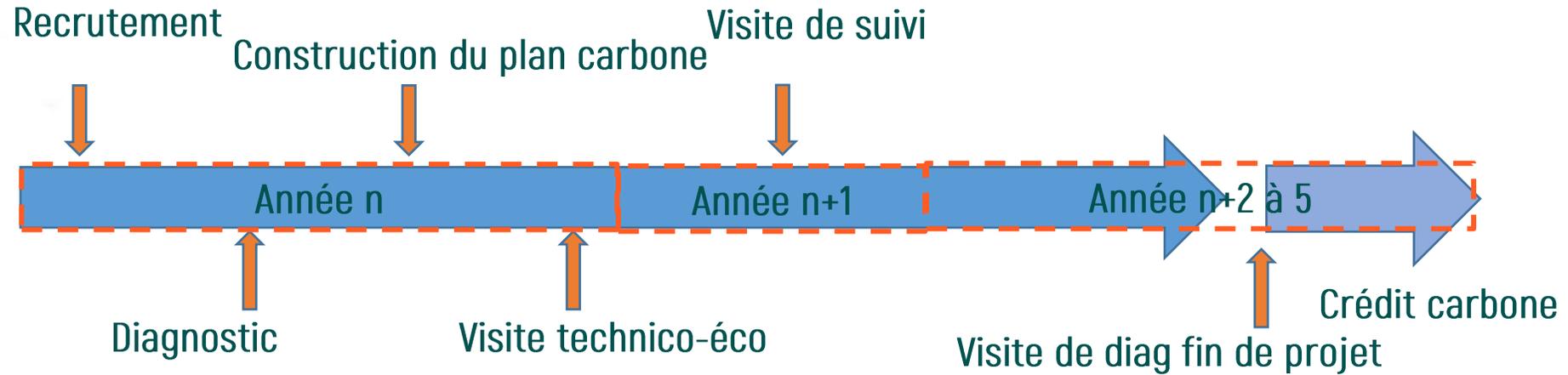
Conseils individuels uniquement, comprenant 4 éléments distincts :

- ✓ un diagnostic carbone (labellisé MTE – ex : Cap'2ER de niveau 2)
- ✓ Une analyse prospective du projet de l'exploitant au regard des évolutions du climat
- ✓ Un parcours de transition co-construit avec le(s) exploitant(s)
- ✓ Un suivi et une évaluation du parcours de transition

Sélection et habilitation des organismes de conseils

- **Intégration d'un volet biodiversité :** identification et inscription d'au moins une action à co-bénéfice sur la préservation de la biodiversité dans le plan d'action

# L'accompagnement des agriculteurs et la mesure du progrès



ACTIONS A ENGAGER					
Action envisagée et chiffrée	Les avantages et gains	Les difficultés de mise en œuvre à l'échelle atelier et exploitation	Indicateur - Unité	situation actuelle	objectif
<b>Réduire les animaux improductifs</b> → Réduire le taux de renouvellement par la réduction des problèmes de cellules, la mortalité des veaux (logement) et la reproduction (IA) → Réduire l'âge au vêlage en travaillant sur la phase veau	Limiter le nombre d'animaux à élever et donc la place en bâtiment, les besoins en fourrages et la charge de travail	Réussir à réduire les problèmes sanitaires sur les VL et les veaux Avoir des croissances suffisantes sur génisses	Age au vêlage Taux de renouvellement Taux mortalité veaux IVV	29.6mois 42% 17% 452j	26 mois 30% 12% 420j
<b>Augmenter le lait vendu</b> → Effectif VL → Réduire le lait non commercialisé (cellule/changement de bâtiment)	Augmentation du produit lait	Réussir à réduire les problèmes sanitaires sur les VL	Nb VL Lait vendu Lait non valorisé (veaux, jeté)	93 887124l 156551	100 1 012 200l 100 000l
<b>Augmenter l'autonomie protéique</b> → Prairie temporaire RGH-trèfle (3 ans PT-mais-blé) → 25ha dérobé → Réduction du correcteur azoté	Réduire les achats de concentrés	Avoir des fourrages de qualité (variabilité dans le temps) Place pour stockage Plus de fourrages à distribuer	PT Dérobé Concentré	0 0 180g/l	7ha 25ha 175g/l
<b>Optimiser la fertilisation des cultures</b> → Apport de digestat → Réduire la fertilisation minérale en conséquent	Réduction des achats	Digestat plus volatil (plus de risque de perte) Sécuriser les rendements	U N org U N min	87u 145u	168u 169u

# Exemple de dispositif d'accompagnement des transitions individuelles et collectives



## RI Développement des systèmes agroforestiers

- Objet : Développement des systèmes agroforestiers = projet d'implantation d'arbres intra parcellaire à vocation productive (litière, énergie, arboriculture et trufficulture,...)
- Régime cadre : SA 50388 « investissements dans les exploitations agricoles »
- Public cible : agriculteurs actifs et groupement d'agriculteurs de BFC
- Dépenses éligibles :
  - Préparation du sol,
  - plants,
  - plantation, paillage et protections des plants
  - Études préalables et analyse de sols dans la limite de 20% des dépenses éligibles
- Taux d'aide :
  - 60% pour les investissements
  - 80% pour les étude



# AAP Mobilisation des filières face au changement climatique

## Prospectives et stratégies

- Elaborer des stratégies d'adaptation au CC des filières, réaliser des perspectives d'évolution de filières face au CC
- Actions collectives : Interprofessions, chambres, coopératives, syndicats, Instituts techniques, agriculteurs,...
- Horizon : long terme
- Sélection : crédibilité, partenariat et qualité du projet
- Taux d'aide : 80% - plafond d'aide : 50 000€

**Enjeux : gestion de l'eau, protection et fertilité des sols, résilience face aux aléas, préservation de la biodiversité**

## Actions opérationnelles

- Projets collectifs d'adaptation : étude technique, actions d'animation, mises en réseau,...
- Actions collectives : Interprofessions, chambres, syndicats, Instituts techniques, agriculteurs,...
- Sélection : adéquation aux priorités régionales, partenariat et qualité du projet
- Horizon : court/Moyen/Long terme
- Taux d'aide : 70% - plafond d'aide : 50 000€

**Budget de l'AAP : 600 000 €**

**Dépôt des dossiers : du 16 mai au 19 juin 2022**

**Sélection des dossiers : avant l'été**



Oui! je réfléchis à  
la façon de faire mon  
bilan GES...



Kavier GRANCE -

Et plus je réfléchis,  
plus ça fume!



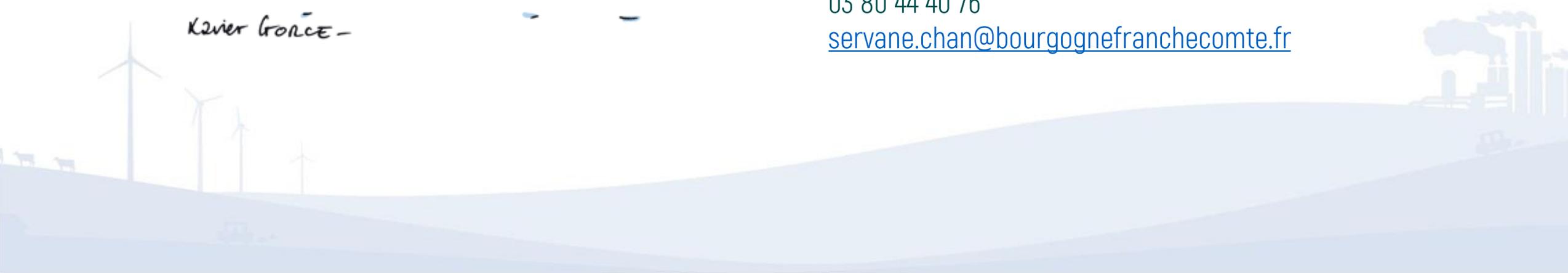
MERCI DE VOTRE ATTENTION

Servane CHAN

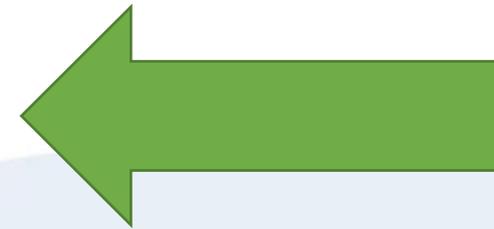
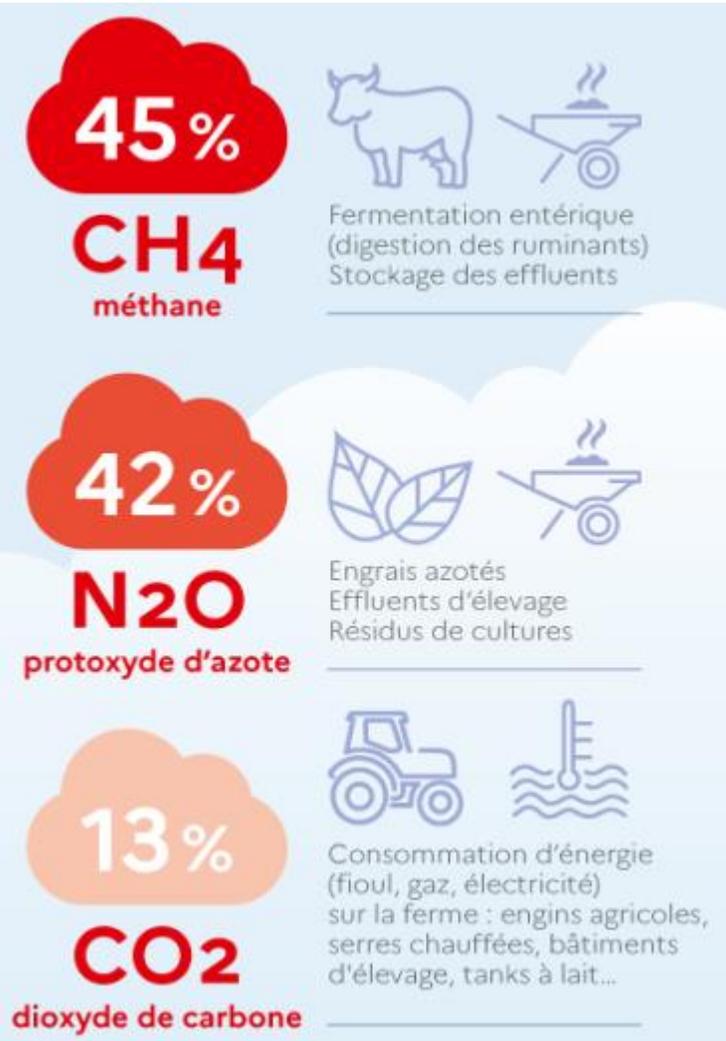
Chargé de mission

03 80 44 40 76

[servane.chan@bourgognefranche-comte.fr](mailto:servane.chan@bourgognefranche-comte.fr)



# Principales émissions de GES en agriculture



- **Loi** de transition énergétique pour la croissance verte
- **Stratégie** nationale bas carbone
- **Plan d'action** climat du ministère en charge de l'agriculture (juin 2021)



## Axe 1. Accélérer le développement des pratiques agricoles permettant d'atténuer les émissions de GES

Réduire les surplus azotés, optimiser l'usage des fertilisants organiques et diminuer le recours aux fertilisants minéraux

Aide à l'acquisition

de systèmes de pulvérisation performants  
assistance d'air et buses de précision)

(rampes à

de matériels de substitution (travail du sol)



## Axe 1. Accélérer le développement des pratiques agricoles permettant d'atténuer les émissions de GES

Réduire les surplus azotés, optimiser l'usage des fertilisants organiques et diminuer le recours aux fertilisants minéraux

Aide aux investissements technologiques permettant de réduire l'usage des intrants (produits phytos et fertilisants)

- drones de télédétection
- capteurs connectés
- matériels connectés et innovants
- robots désherbeurs autonomes
- innovations techniques de filière



## Axe 1. Accélérer le développement des pratiques agricoles permettant d'atténuer les émissions de GES

Développer les légumineuses contribuant à réduire la fertilisation azotée dans les rotations et la déforestation importée (stratégie nationale protéines végétales)

Aide à l'acquisition de matériel de culture, récolte et séchage d'espèces riches en protéines : unités de triage des semences, semoirs de précision, outils de coupe, presses, toasters...

Aide aux achats de semences (ouverte)



## Axe 2 - Développer le potentiel de séquestration du carbone dans les sols agricoles

Préserver et développer les infrastructures agroécologiques, et notamment les haies

« Plantons des haies »

